

NOUVELLES DU TERRAIN

- Microassurance en action -

Quatre ans d'accompagnement pour l'assurance inclusive. Ou comment un programme ambitieux a transformé l'approche de la microassurance auprès de douze institutions de microfinance.

Entre 2021 et 2025, un programme ambitieux financé par Proparco et mis en œuvre par la Fondation Grameen Crédit Agricole (GCA) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) a accompagné douze institutions de microfinance dans huit pays d'Afrique et d'Asie afin de développer des solutions de microassurance adaptées aux populations vulnérables. À l'heure où le changement climatique accentue les risques économiques et sociaux, ce programme a cherché à faire de l'assurance inclusive un levier concret de résilience.

Selon les données récentes de la Banque mondiale (Findex 2024), un quart des adultes dans les pays à revenu faible et intermédiaire ont été touchés par une catastrophe naturelle. Parmi eux, les deux tiers ont subi une perte de revenus ou des dommages significatifs à leur logement, leur bétail ou leurs autres actifs productifs. Les ménages agricoles figurent parmi les plus exposés. Inondations, sécheresses, dérèglements saisonniers et chocs répétés fragilisent des équilibres déjà précaires.

Comme le souligne l'analyse stratégique menée par **Dr Kameshnee Naidoo** dans le cadre du programme, **comprendre le nouveau contexte**

dans lequel opèrent les institutions financières est une condition préalable à toute croissance durable du marché de l'assurance inclusive.

Une méthodologie adaptée aux différents niveaux de maturité

Dès son lancement, le programme s'est distingué par une approche modulable, ajustée au niveau de maturité de chaque institution partenaire. Plutôt que d'imposer un modèle uniforme, il a proposé trois niveaux différents d'accompagnement, allant de la simple **sensibilisation aux concepts** de base de l'assurance inclusive jusqu'à un **appui intensif avec l'intégration d'un expert au sein de l'institution** pour une période prolongée, en passant par un **accompagnement technique léger**.

Cette méthodologie a permis de tenir compte des réalités opérationnelles, des contraintes organisationnelles et des ambitions stratégiques propres à chaque institution. Les structures les plus avancées ont pu travailler sur la conception et le lancement de produits, tandis que d'autres ont d'abord consolidé leurs connaissances fondamentales et leur compréhension des mécanismes assurantiels.



Des résultats différenciés

Les résultats observés varient selon les contextes nationaux. En Asie, où l'environnement politique et réglementaire s'est révélé relativement stable et les marchés plus structurés, les avancées ont été particulièrement significatives. **Au Cambodge, Chamroeun** a bénéficié d'un accompagnement intensif pendant deux ans. Elle a développé sept produits agricoles adaptés aux réalités locales — couvrant notamment le riz, le manioc, les légumes, la noix de cajou, l'aquaculture, la volaille et l'élevage porcin — et renforcé les compétences de ses équipes en matière d'études de marché, de collecte de données, de conception produit et de tarification. Plus de 250 agriculteurs ont été couverts dans trois provinces, dont près des trois quarts étaient des femmes. Des partenariats stratégiques ont également été noués avec des acteurs techniques et actuariels, renforçant la solidité du dispositif.

En Inde, Pahal et Annapurna ont travaillé à l'amélioration de leurs produits existants et à l'exploration de solutions adaptées aux risques climatiques spécifiques, notamment les cyclones et les sécheresses.

En Afrique de l'Ouest, les résultats ont été plus modestes, mais tout aussi significatifs au regard des contextes particulièrement difficiles. L'évolution récente du contexte international a eu pour conséquence de ne pas reconduire les financements de partenaires **au Mali et au Burkina Faso**, conformément aux règles d'éligibilité du financement public français. Malgré cela, des avancées notables ont été réalisées.

Au Bénin, COMUBA a structuré un véritable département d'assurance, révisé ses procédures de gestion pour les produits d'assurance-vie crédit et obsèques, et conduit une étude de marché sur l'assurance agricole auprès de producteurs de coton, de soja, de riz et de cultures maraîchères. Au **Mali**, malgré un environnement sécuritaire extrêmement dégradé, le réseau **RMCR** (membre de VisionFund International) a acquis des compétences précieuses en suivi des sinistres, en analyse des données et en compréhension contractuelle, même si un produit pilote d'assurance agricole n'a pas abouti. **Au Burkina Faso, ACFIME** a renforcé ses liens avec des partenaires assureurs et consolidé ses connaissances techniques.

Au Togo, Assilassimé a participé activement aux ateliers de formation et engagé une réflexion stratégique sur l'intégration durable de la microassurance dans son modèle. Une visite d'échange au Bénin lui a permis d'identifier les lacunes d'un précédent pilote d'assurance indicielle et de clarifier les conditions de succès d'un futur déploiement.

Au Sénégal, Vision Fund Sénégal a participé à plusieurs sessions de formation, identifié une ressource interne dédiée au développement de la microassurance et amorcé un travail structuré sur les opportunités assurantielles adaptées à son portefeuille.

Une stratégie multidimensionnelle

Le programme ne s'est pas limité à la formation théorique. Il a combiné ateliers techniques, études de marché rigoureuses, communautés de pratique et accompagnement de l'écosystème.

Une quinzaine d'ateliers ont été organisés, couvrant les fondamentaux de la microassurance, la gestion responsable des ventes, la conception centrée sur le client, la gestion opérationnelle et l'utilisation stratégique des données.

Les démarches de conception produit ont reposé sur des analyses approfondies des portefeuilles de prêts, des groupes de discussion avec les clients et des enquêtes de validation auprès de plusieurs centaines de bénéficiaires potentiels. Cette rigueur méthodologique, bien que coûteuse, s'est révélée déterminante pour la pertinence des produits développés.

En parallèle, des **communautés de pratique** ont permis un apprentissage entre pairs et un partage structuré d'outils et de méthodologies. Des webinaires thématiques ont été organisés autour de la régulation, des partenariats assureurs et de la digitalisation, renforçant la cohésion du réseau des partenaires.

Le programme a également investi dans **l'accompagnement de l'écosystème** : sensibilisation des régulateurs, facilitation de partenariats avec assureurs et réassureurs, connexion avec des fournisseurs technologiques et engagement avec des organisations agricoles.



Des enseignements structurants

Quatre années d'accompagnement ont permis de dégager plusieurs enseignements majeurs.

D'abord, le **contexte national est déterminant**. Les institutions opérant dans des environnements stables ont pu avancer plus rapidement, tandis que celles confrontées à l'instabilité sécuritaire, aux crises politiques ou aux déplacements de populations ont dû composer avec des contraintes structurelles lourdes.

Ensuite, **l'engagement institutionnel constitue un facteur clé de succès**. Les institutions ayant désigné un responsable senior doté d'un réel pouvoir décisionnel, soutenu par la direction générale et le conseil d'administration, ont enregistré les progrès les plus significatifs. À l'inverse, lorsque la microassurance est restée périphérique ou insuffisamment soutenue, les avancées ont été limitées. Le programme a également confirmé que **le développement d'un produit de microassurance rigoureux nécessite du temps** — souvent entre 18 et 24 mois — ainsi que des ressources conséquentes en études de marché, expertise actuarielle, systèmes d'information, tests pilotes et formation des équipes.

Enfin, **la collaboration apparaît indispensable**. L'assurance inclusive ne peut prospérer sans un écosystème structuré associant institutions financières, assureurs, régulateurs, fournisseurs technologiques et partenaires publics. **La digitalisation**, en particulier, **s'impose comme un levier incontournable pour atteindre l'échelle**, même si elle représente un défi majeur en termes d'investissement et de capacités techniques.



Des freins structurels

Malgré les progrès accomplis, **plusieurs obstacles structurels continuent de freiner la montée à l'échelle de l'assurance inclusive**.

Le premier défi concerne la disponibilité et la qualité des données. Dans de nombreux contextes ruraux, l'absence de séries historiques fiables complique la tarification des risques agricoles et limite la capacité des assureurs à calibrer correctement les primes. Cette incertitude technique accroît les coûts et réduit l'appétence des acteurs privés.

La culture assurantielle demeure également limitée. Dans de nombreuses zones rurales, les mécanismes informels de solidarité prédominent, et la confiance envers les produits financiers reste fragile. La compréhension des principes assurantiels – mutualisation du risque, temporalité du paiement, conditions d'indemnisation – nécessite des efforts soutenus d'éducation et d'accompagnement.

Les cadres réglementaires, bien qu'en évolution dans certains pays, **ne sont pas toujours pleinement adaptés aux spécificités de la microassurance**, notamment en matière de distribution digitale, d'assurance indicielle ou de partenariats entre institutions financières et assureurs.

Les coûts opérationnels constituent un autre frein majeur. La dispersion géographique des bénéficiaires, la faiblesse des primes collectées et la nécessité d'un accompagnement de proximité rendent les modèles économiques fragiles sans mécanismes d'appui ou de mutualisation.

Enfin, le **financement de l'innovation reste insuffisant**. Le développement d'un produit viable exige des investissements significatifs en études de marché, tests pilotes, digitalisation et renforcement des capacités. Or, ces coûts d'amorçage sont souvent perçus comme trop élevés ou trop risqués pour être assumés par les institutions seules.

Les **obstacles mentionnés** ne remettent pas en cause la pertinence de l'assurance inclusive ; ils **soulignent** au contraire **la nécessité d'investissements structurés, patients et coordonnés** pour transformer les initiatives pilotes en marchés durables.

Ces contraintes soulignent que la réussite de l'assurance inclusive ne repose pas uniquement sur l'engagement des institutions financières, mais sur la capacité collective à créer un environnement favorable et durable.

Une feuille de route pour passer à l'échelle

Au-delà des résultats quantitatifs, **le programme laisse un héritage tangible** : des capacités institutionnelles renforcées, une base de connaissances consolidée et un réseau d'acteurs désormais mieux coordonné. Il a démontré qu'avec un accompagnement adapté, les institutions de microfinance peuvent devenir des acteurs crédibles de l'assurance inclusive, même dans des contextes fragiles.

Toutefois, **ces quatre années doivent être considérées comme une phase d'amorçage**. Les fondations sont posées, mais la plupart des institutions ne sont pas encore à l'échelle ni financièrement autonomes sur le segment assurantiel. Les obstacles structurels identifiés — données insuffisantes, fragilité des modèles économiques, besoins d'investissement digital — appellent une réponse plus ambitieuse.

Une **seconde phase devra s'appuyer sur les acquis tout en franchissant un nouveau cap** : accélérer la digitalisation, consolider les partenariats assureurs, approfondir la structuration des écosystèmes nationaux et soutenir la montée à l'échelle des produits pilotes. Elle exigera un engagement pluriannuel plus structuré, combinant subventions d'innovation, assistance technique renforcée et capitaux patients.

Face à l'accélération du changement climatique et à l'aggravation des vulnérabilités économiques, l'assurance inclusive n'est plus un champ d'expérimentation. Elle doit devenir un pilier structurant de la résilience agricole et financière. La question n'est plus de savoir s'il faut agir, mais comment amplifier et coordonner les investissements pour transformer les fondations posées en marchés durables.



À propos de la Fondation Grameen Crédit Agricole

Créée en 2008 à l'initiative conjointe du groupe Crédit Agricole et du professeur Muhammad Yunus avec la Grameen Trust, lauréat du prix Nobel de la paix, la Fondation Grameen Crédit Agricole participe à la lutte contre la pauvreté par l'inclusion financière, en se concentrant principalement sur les femmes. La Fondation apporte un soutien à long terme à ses partenaires sur le terrain, afin de financer leurs besoins en matière de développement et d'adaptation. La FGCA combine investissements financiers et assistance technique pour atteindre les populations vulnérables mal desservies.



**FONDATION GRAMEEN
CRÉDIT AGRICOLE**

Microfinance & Social Business

